

Délai de rendu des résultats des examens d'urgence absolue	Document n° CHRU/ 21/006/v1
	Page : 1/5
	Document(s) de référence :

Rédaction: BADIOU STEPHANIE	Vérification: CRISTOL JEAN-PAUL	Approbation: TAOUREL PATRICE Date d'approbation : 30/09/2019 16:03:00
Groupe de travail éventuel : MICHON ANNE LAURE, MONDAIN ANNE MARIE, RAVEL CHRISTOPHE, RUSSELLO JENNIFER, BARGNOUX ANNE SOPHIE, MONTES BRIGITTE, TAMBY INDIRA		

DESTINATAIRES

PH - Praticiens Hospitaliers (Groupe), Praticiens attaches (Groupe-Auto), Praticiens contractuels (Groupe), Praticiens Hospitalier Universitaire (Groupe)

Cycle de vie du document

Version	Date d'application	Modifications/ Révisions
v1	30/09/2019	Création

Délai de rendu des résultats des examens d'urgence absolue	Document n° CHRU/ 21/006/v1
	Page : 2/5
	<i>Document(s) de référence :</i>

1 Objet et domaine d'application

Ce document a pour but de définir les délais de rendus des résultats de biologie médicale après réception de l'échantillon en contexte d'urgence absolue, don d'organe et accident d'exposition au sang.

2 Fondements, références et définitions

2.1 Fondements, références

Biologie d'urgence : les recommandations 2018 de la SFBC (Ann Biol Clin 2018 ; 76 (1): 23-44)

2.2 Cadre réglementaire

Arrêté publié au JO

Arrêté du 15 décembre 2016 déterminant la liste des examens réputés urgents ainsi que les conditions de réalisation et de rendu des résultats de ces examens

3 Responsabilités

3.1 Responsabilités relatives à la maîtrise du document

Le rédacteur est tenu de veiller à l'évaluation et à la mise à jour du protocole, il est de sa responsabilité de mettre ce protocole à disposition du personnel.

3.2 Responsabilités concernant l'observation du protocole

Les responsables de départements du LBM s'assurent de la mise en œuvre dans le laboratoire de circuits pré-analytique et analytique permettant de répondre à l'urgence absolue

4 Exécution

La livraison des échantillons biologiques correspondants aux examens et contextes ci-dessous est nécessairement commandée sur PTAH. Une demande PTAH implique une livraison en main propre à un personnel du LBM dont le matricule est tracé.

L'acheminement des échantillons pour bilan de greffe d'organe est géré par la Coordination Hospitalière de prélèvement.

	<i>Document(s) de référence :</i>
---	-----------------------------------

Departement	Examens	Contexte clinique	Prescription	Délai de rendu à réception de l'échantillon
Bactériologie	Examen direct du LCR	Suspicion de méningite, de méningoencéphalite ou en cas de purpura	Mention spécifique urgence sur la prescription avec justification par les renseignements cliniques sur la prescription	< 2 H
	Examen direct du liquide de dialyse péritonéale	Suspicion d'infection		< 2 H
	Antigénurie Légionelle	Suspicion de légionellose		< 2 H
Biochimie Hormonologie	Glucose, lactate, urée, créatinine, sodium, potassium, chlore, bicarbonates protéines, calcium, bilirubine, CK, LDH, ASAT, ALAT, lipase, CRP, troponine, Nt proBNP.	<ul style="list-style-type: none"> - Polytraumatisés - Hémorragie de la délivrance - SOS AVC 	Mention spécifique urgence niveau 1 sur la prescription	<60 min
	Gaz du sang*			*<10 min
	TP INR TCK TCA Fibrinogène	<ul style="list-style-type: none"> - Polytraumatisés - Hémorragie de la délivrance - SOS AVC 	<ul style="list-style-type: none"> - Mention spécifique urgence niveau 1 sur la prescription - Alerte labo préalable par téléphone 	< 30 min



Document(s) de référence :

<p>Hématologie</p>	<p>Numération sanguine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chocs hémorragiques (AVP, hémorragie de la délivrance, contexte peropératoire, surdosage en anticoagulants...), - anémie aiguë sévère, - bilan préopératoire d'une chirurgie en urgence absolue (ex : AVP, aorte...), - bilan pré-thrombolyse de l'AVC ischémique 	<p>Mention urgence avec justification par les renseignements cliniques sur la prescription</p>	<p>< 30min < 60 min si contrôles nécessaires</p>
<p>Hématologie</p>	<p>Formule sanguine Schizocytes Recherche de cellules anormales sur frottis sanguin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chocs hémorragiques (AVP, hémorragie de la délivrance, contexte peropératoire, surdosage en anticoagulants...), -anémie aiguë sévère, -bilan préopératoire d'une chirurgie en urgence absolue (ex : AVP, aorte...), bilan pré-thrombolyse de l'AVC ischémique, -suspicion d'hémopathie aigue rapidement évolutive (Burkitt, DLBCL, LAM3) 	<p>Mention urgence avec justification par les renseignements cliniques sur la prescription</p>	<p>< 60 min</p>
<p>Immunologie</p>	<p>Typage HLA Classe I et II Crossmatch LCT</p>	<p>Prélèvement multi-organes</p>	<p>Mention urgence avec justification par les renseignements cliniques sur la prescription</p>	<p>< 5H</p>



Document(s) de référence :

Parasitologie-Mycologie	Primo-diagnostic du paludisme	Suspicion paludisme	Mention urgence avec justification par les renseignements cliniques sur la prescription	< 2H
Pharmacologie médicale et Toxicologie	Thiopentalémie Médicaments ou toxiques dont l'orientation thérapeutique dépend du résultat de l'analyse toxicologique (antidote, pronostic, ...).	Diagnostic de mort encéphalique en protocole de don d'organe Intoxications aiguës	Prescription accompagnée du formulaire de centre de coordination de prélèvement Mention urgence avec justification par les renseignements cliniques sur la prescription	< 4H < 30 min, < 12H si méthodes chromatographiques
Virologie Lapeyronie	Dépistage combiné du VIH, ARN VIH ; Ac anti VHC, ARN VHC ; Antigène HBs et Ac anti-HBc, ADN VHB ; Ac anti HTLV ; Ac anti-CMV IgG et anti-EBV (VCA IgG), Dépistage syphilis	Bilan de greffe d'organe : Sérologies réglementaires pour la qualification des donneurs d'organes		< 6H
	Dépistage VIH	VIH : accident d'exposition au sang - sujet source		< 4H